

14 juin 2011 | Le Droit

# L'IMMERSION FRANÇAISE AU SECONDAIRE SERA ÉTENDUE AUX ÉTUDES APPLIQUÉES

L'Ontario a annoncé hier qu'elle élargirait les programmes d'immersion française au secondaire. À partir de septembre 2013, le programme d'immersion en français sera offert aux élèves inscrits dans une formation dite « appliquée », ces cours étant actuellement offerts uniquement dans le volet des études théoriques. La province dit espérer que ce changement offre plus de possibilités de carrières bilingues pour les élèves. Les conseils scolaires ont l'option d'offrir des programmes d'immersion en français en fonction de la demande et des ressources locales. On ne sait donc pas quel sera l'impact de cette annonce dans la région d'Ottawa et dans l'Est ontarien.

LeDroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juin 2011 | *Le Droit*

# OTTAWA APPUIERA UN RAPPORT EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION BILINGUE POUR LES INUITS

Le ministre fédéral des Affaires autochtones et du Développement du nord canadien, John Duncan, appuiera un rapport qui exige que l'instruction publique dans le nord du pays devienne bilingue — en inuktitut, et en français ou en anglais. Le rapport est attendu jeudi et son dépôt coïncidera avec le dévoilement d'une stratégie nationale sur l'éducation des Inuits, a appris La Presse Canadienne hier. L'éducation bilingue est considérée comme une étape importante menant à la réduction du taux de décrochage au Nunavut. Estimé à 75 pour cent, ce taux serait à la base d'un nombre important de problèmes sociaux qui affligent le territoire de l'Arctique. L'annonce pourrait aussi avoir des impacts sur une poursuite d'un milliard de dollars, dans laquelle Ottawa est accusé de ne pas respecter les conditions de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. La stratégie nationale sur l'éducation des Inuits devrait comprendre neuf autres recommandations majeures. Elle concerne les Inuits du Québec, du Labrador, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juin 2011 | Le Droit

# Un nouveau métier reconnu : le parajuriste

À l'automne de 2010, La Cité collégiale d'Ottawa recevait sa première cohorte d'étudiants inscrits au programme de Parajuriste, visant à former « des professionnels juridiques qui, sans être avocats, offrent certains services juridiques directement au public moyennant des frais », explique la coordonnatrice du programme, Lyne Durocher.



**SERVICE DE RÉFÉRENCE  
CONSULTATION À TAUX RÉDUIT**

L'Association des Avocats et Avocates de Province offre un service de référence pour vous aider à trouver un avocat dans votre région.

————— **Les 30 premières minutes pour 30\$** —————

**APPELEZ LE  
1 866-954-3528**

**ASSOCIATION DES AVOCATS ET AVOCATES DE PROVINCE**

Ces parajuristes existent en Ontario depuis plusieurs années, reconnaît-elle. De ces gens « qui avaient certaines connaissances en droit, car il a toujours été permis de représenter des clients ».

Parmi eux, d'ex-policiers, par exemple, offraient de contester des contraventions en vertu du code de la route, ou même des conseillers en immigration.

L'expression parajuriste désignait également toute une légion d'employés d'importants cabinets d'avocats qui appuient les juristes, notamment au niveau de la recherche, de même que, particulièrement au Québec, des diplômés en techniques juridiques qui offrent leurs services aux bureaux d'avocats ou de notaires.

Dans le but de réglementer ces activités pour mieux protéger le public, indique Mme Durocher, le

gouvernement ontarien les soumettait en vertu de la Loi de 2007 sur l'accès à la justice, à la surveillance du Barreau du Haut-Canada (Ontario).

Ainsi, après l'obtention d'un diplôme collégial et un examen du Barreau, il est désormais possible d'offrir au grand public, sans être avocat et à moindres frais, des services au niveau de la Cour des petites créances, des tribunaux administratifs, des infractions provinciales ainsi qu'en Cour de l'Ontario au niveau des infractions sommaires.

Ceux et celles qui pratiquaient auparavant ce métier ont pu continuer à le faire s'ils réussissaient l'examen préparé par le Barreau. Le programme était déjà offert par certains collèges de langue anglaise et pour Lyne Durocher, il est important que la population francophone ait également accès à ces services.

En Outaouais

Au Québec, cette activité n'est pas réglementée, indique Christine Larocque dont l'entreprise, à Gatineau, effectue de la recherche juridique, de la rédaction de procédures et de la préparation de documents juridiques.

Elle fait cependant partie de l'Association canadienne des parajuristes dont les membres doivent adhérer au code de déontologie et elle détient un diplôme de technicienne juridique, après avoir suivi un programme de trois ans au Cégep, lequel n'est cependant pas offert en Outaouais.



Souhaiterait-elle une réglementation plus serrée accompagnée d'une accréditation formelle ? « Je pense que ce serait bien, dit-elle ; cela encadrerait mieux les praticiens et projetterait une image encore plus professionnelle ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juin 2011 | Le Droit

# Les professions juridiques courtisées par les femmes

La tendance la plus remarquable dans la pratique des professions du domaine juridique dans l'Outaouais et l'Est ontarien est probablement la forte participation des femmes, laquelle se confirme particulièrement depuis une décennie, selon plusieurs intervenants du milieu.

Des 1288 membres du Barreau de l'Outaouais, indique la nouvelle bâtonnière Me Patsy Bouthillette, 701 sont des femmes, contre 587 hommes. Et, précise-t-elle, 55 % des membres de l'exécutif du Barreau du Québec sont des femmes.

« C'est un phénomène que nous voyons venir depuis déjà un bon moment, mais qui s'est vraiment concrétisé au cours des 7 à 10 dernières années », commente-t-elle.

Même histoire chez les notaires, confirme Me Anne Philippe, représentante de l'Outaouais à la Chambre des notaires du Québec, alors que 55 % de ces professionnels sont aujourd'hui des femmes. Et selon elle, la présence des femmes en droit s'accroîtra à mesure que les partenaires masculins qui dominent toujours les cabinets de notaires et d'avocats prendront leur retraite pour faire place à une relève qui est inévitablement féminine et qui « ne travaillera pas 70 heures par semaine pour s'imposer au sein de leur cabinet ».

Bien que moins prononcée, on remarque la même tendance du côté ontarien, indique Rick Haga, directeur général de l'Association du barreau du comté de Carleton, bien que moins prononcée. « La plupart de nos membres sont toujours des hommes, dans une proportion d'environ 60 % », précise-t-il.

Au fédéral

L'ancien vice-doyen de la faculté de Common Law à l'Université d'Ottawa, Me Stéphane Émard-Chabot, confirme que « depuis 10 ans, 60 à 65 % des nouveaux avocats sont des femmes, mais plusieurs d'entre elles vont délaisser la pratique privée pour aller au fédéral ».

Il explique ce phénomène par le fait que « le marché ne s'est pas encore très bien adapté » à l'arrivée en masse des femmes qui ont le désir légitime de fonder une famille. Il précise qu'il est encore difficile pour une femme qui doit interrompre sa carrière pour avoir un enfant, de devenir partenaire dans un grand cabinet.



« Et tant qu'on n'aura pas réglé ça au niveau de ces grands cabinets, cela va également nuire à l'accès aux femmes au niveau de la magistrature », souligne-t-il.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juin 2011 | Le Droit | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT [fpdufault@ledroit.com](mailto:fpdufault@ledroit.com) [fpdufault@ledroit.com](mailto:fpdufault@ledroit.com)

# Le « caucus francophone » aura sa première rencontre

La manoeuvre de réanimation a finalement fonctionné. Après huit mois de tiraillements et de tergiversations, le « caucus » des élus francophones d'Ottawa tiendra, la semaine prochaine, sa première rencontre d'orientation depuis l'élection d'un nouveau conseil municipal, l'automne dernier.

Sept élus francophones ou francophiles prendront part à une rencontre d'environ une heure. Ce sera l'occasion pour les conseillers Mathieu Fleury et Bob Monette d'enterrer la hache de guerre. Les deux élus ont eu maille à partir après les élections du 25 octobre 2010, lorsque M. Monette a voulu ressusciter le « caucus » et que M. Fleury s'est montré réticent à joindre les rangs d'un comité fantôme dont les membres se réunissent à huis clos.

Récemment, M. Fleury s'est dit prêt à s'impliquer dans le « caucus » afin d'y changer les choses de l'intérieur. Il rêve d'un comité municipal à part entière ou, mieux encore, d'une commission composée d'élus et de membres de la communauté. « Il faut que nous ayons une discussion franche sur la structure de ce 'caucus'. »

M. Monette est, lui aussi, prêt à parler de changement. « Nous allons voir si nous gardons la même structure ou si nous en adoptons une autre », avancet-il. Outre MM. Fleury et Monette, les conseillers Stephen Blais, Rainer Bloess, David Chernushenko et Tim Tierney, ainsi que le maire Jim Watson, sont attendus autour de la table.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juin 2011 | Le Droit

# Mauril Bélanger souligne des ratés

Le député d'Ottawa-Vanier déplore les ratés linguistiques observés lors de l'invitation des citoyens de la région aux consultations publiques en vue de la construction d'un futur pont interprovincial.

Mauril Bélanger s'explique mal comment les renseignements relatifs aux dates des ateliers de planification de valeurs communautaires, prévues cette semaine dans le cadre de l'étude environnementale, ciblaient des résidants précis avant l'intervention de son bureau. Le lien Internet francophone pour s'informer sur la tenue des consultations publiques était strictement destiné aux Gatinois tandis que le lien anglophone visait seulement les Ottaviens.

« J'espère que le consultant choisi par la Commission de la capitale nationale, la coentreprise Roche-GENIVAR, comprend bien qu'il y a des francophones à Ottawa et des anglophones à Gatineau, qui méritent tout autant d'être informé et de participer aux consultations publiques », a déclaré M. Bélanger.

Le député regrette également que les renseignements sur le lieu des audiences publiques ne soient pas identifiés clairement sur le site Web destiné à informer les citoyens.

M. Bélanger dénonce également la nécessité de s'inscrire à ces séances à l'avance. Il souhaite enfin que la firme d'experts-conseils organisant les rencontres publiques fasse preuve d'un peu plus d'ouverture et de flexibilité, étant donné les manquements pour aviser les citoyens.



LeDroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 14 Jun 2011 | Ottawa Citizen | By aLex weBer

# Immersion programs to expand

## Courses to be offered at applied level

Ontario is expanding French immersion programs across the province to give more high school students the opportunity to learn a second language, Premier Dalton McGuinty announced Monday.

Starting in September 2013, the language courses required to complete a French immersion program will be offered at the academic and applied levels throughout Ontario, the province said. Currently, these courses are only offered at the academic level.

"With these changes, our high school students will have more opportunities to become bilingual and develop an appreciation of French culture in Ontario," Education Minister Leona Dombrowsky said.

Applied level courses are directed at students interested in applying to college or entering the workforce, whereas academic courses are aimed at students heading to university.

High school students in English boards in Ontario have three options for studying French: core French, extended French and immersion French. Immersion French is the only program that after four years allows students to enter the workforce bilingual.

"Offering French immersion to students at the applied level will especially benefit those working in areas of the province or sectors of the economy like the service industry, or trades," said Mike Feenstra, Dombrowsky's press secretary.

Feenstra said the applied immersion program would come with no new money for school boards since the province already provides funding for education on a per pupil basis. As for finding teachers, it will be up to individual school boards to determine if there is a demand for an applied French immersion program and arrange staffing.

A revised curriculum for French immersion will be released in 2012, with classes starting in September 2013.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.